

fédéral des paiements totalisant \$655,000. Un nouveau programme de soutien du prix des œufs a été adopté; tenant compte de la tendance à l'augmentation des couvées de pondeuses, le programme prévoyait du soutien pour une plus forte quantité d'œufs vendus par le producteur.

En avril, dans le domaine de la recherche, on a annoncé la découverte et la mise au point d'un nouvel antibiotique d'un éventail d'applications plus large par une équipe de travailleurs scientifiques du ministère de l'Agriculture du Canada. Le nouvel antibiotique, désigné sous le nom de *Myxin*, promet de devenir une arme efficace dans la lutte contre les maladies et on l'a accueilli comme une découverte scientifique de grande importance.

En mai, un programme, premier du genre dans les milieux agricoles, soit l'importation de bovins d'Europe, a atteint son point culminant lorsque 109 bovins du type Charolais ont été libérés de la Station de quarantaine du ministère fédéral de l'Agriculture à Grosse-Île (P.Q.). Il s'agissait des premiers bovins importés de France au cours du siècle. Le même mois, le chef du département de l'économique de l'université du Manitoba a été nommé membre unique d'une commission d'enquête (Commission Barber) sur la hausse du prix des machines agricoles et de leurs pièces de rechange.

Les relations internationales du Canada dans le domaine de l'agriculture ont été raffermies par les visites de fonctionnaires agricoles canadiens en Grande-Bretagne, en France et en Yougoslavie et par une mission agricole et commerciale yougoslave de quatre membres qui a visité le Canada.

En juillet, une modification à la loi sur l'assurance-récolte a reçu la sanction royale. La modification visait à étendre la portée de la loi de façon à offrir aux cultivateurs d'un bout à l'autre du pays une meilleure protection contre les incertitudes du temps. Parmi les nouvelles dispositions: assurance, jusqu'à concurrence de 80 p. 100, du rapport moyen d'une récolte; protection contre la perte d'unités de production comme les arbres fruitiers ou les plantes fourragères vivaces; indemnisation pour les jachères lorsque des causes naturelles empêchent l'ensemencement de l'année suivante; contribution fédérale accrue à la prime totale. (Voir aussi page 513.)

À la fin de juillet, le ministre de l'Agriculture s'est rendu en Argentine à l'invitation de la Société agricole de l'Argentine. Au cours de sa visite, le ministre de l'Agriculture et son homonyme se sont entendus sur la revalorisation mondiale du blé afin de contrebalancer l'augmentation des frais de production.

En septembre, un point important a été atteint dans la lutte énergique contre les épizooties au Canada. Sur une ferme près de Montmagny (P.Q.), le ministre de l'Agriculture s'est fait brièvement vétérinaire pour prélever un échantillon de sang d'une vache et marquer ainsi la fin du premier testage des bovins du pays pour déceler la brucellose. Aujourd'hui, le Canada ne le cède qu'aux pays scandinaves en ce qui concerne l'absence de cette maladie. Dans une autre région où sévissait la maladie, on a annoncé le paiement aux propriétaires de bestiaux d'une indemnité en compensation des pertes causées par l'anthrax.

En octobre, la loi établissant la Commission canadienne du lait a été proclamée. Exception faite de la Commission canadienne du blé, c'était la première fois que le gouvernement fédéral s'ingérait, par l'intermédiaire d'un organisme national, dans la vente de produits agricoles. C'est à la Commission qu'incombe la stabilisation des prix du lait et de la crème de transformation afin d'offrir aux producteurs de lait avertis un prix juste et d'assurer aux consommateurs un approvisionnement suffisant de produits laitiers. Cette Commission gère les fonds fédéraux destinés au soutien du prix et fixe la base des paiements à faire aux producteurs de lait et de crème. (Voir aussi page 512.)

En octobre également, le ministre fédéral de l'Agriculture a été élu vice-président de l'assemblée des ministres de l'Agriculture des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques des Nations Unies (OCDE), tenue à Paris. L'assemblée a passé en revue la politique et les objectifs agricoles des pays membres et leur rapport avec le commerce international et les besoins des pays en voie de développement.